

Bulletin N°10 du 7 juillet 2021

Résumé de la semaine

Les petites pluies régulières maintiennent une bonne humidité au niveau des sols et de la végétation. Ces conditions météorologiques devraient encore perdurer jusqu'à la semaine prochaine.

1 bassin est toujours en **alerte** (arrêté préfectoral du 29 juin 2021) :

- Argance.

☞ **Merci de bien transmettre vos relevés de compteur tous les jeudis par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr**

Point météo






Météo de la semaine passée

Période du 30/06 au 06/07	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 6°C
Coulans sur Gée	22	23	81
Le Lude	14	25	90
St Rémy du Val	21	21	80
Volnay	24	23	83

Source : Weather Measures.

La semaine passée a encore eu droit à son lot de petites pluies. Les températures ont été en légère hausse mais elles restent inférieures aux normales saisonnières. La demande climatique était de 3.3 mm/j en moyenne.

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 08/07	Vendredi 09/07	Samedi 10/07	Dimanche 11/07	Lundi 12/07
Temps					
T° min /max (°C)	11/20	14/21	14/21	14/23	15/18
Pluie (mm)	0.6	0	0	0	5.4
ETP (mm)	3	3	3	3	3
Vent (km/h)	10-20	5-10	5-20	0-10	15-30

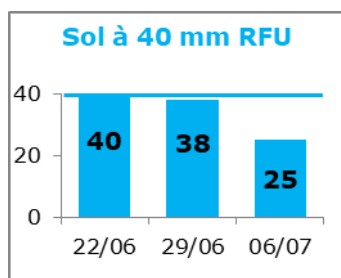
Sources : Météociel/Pleinchamp – Commune Le Mans

Pour les prochains jours, le temps évoluera peu avec des températures en légère baisse. La couverture nuageuse sera toujours bien présente pouvant donner des pluies localement. La demande climatique sera autour de 3 mm/j.

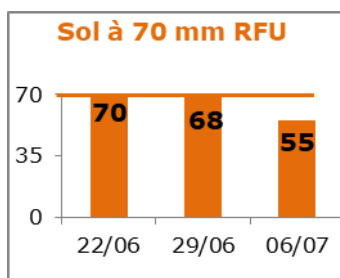
Conseils sur la conduite de l'irrigation

Les maïs sont entre 10 et 17 feuilles pour les plus avancés. L'irrigation n'est toujours pas nécessaire. Le stade floraison femelle pourrait être atteint le 17 juillet pour un semis du 19 avril avec une variété précoce.

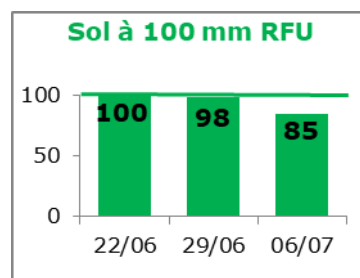
Bilan hydrique au 6 juillet pour un maïs à 17 feuilles au Lude



On est à 63% de la RFU max.
Pas d'irrigation pour cette semaine.



On est à 79% de la RFU max.
L'irrigation n'est pas d'actualité.



On est à 85% de la RFU Max. L'irrigation n'est pas d'actualité.

Détail du calcul pour le sol à 40 mm RFU : état de la réserve au 06/07 = état de la réserve au 29/06 + pluies du 30/06 au 06/07 + irrigation - (Kc (maïs à 17 feuilles) x ETP Le Lude du 30/06 au 06/07) = 38 + 14 + 0 - (1.1 x 25) = 25 mm.

Coefficients culturaux (Kc) selon les stades du maïs

	Levée	4 feuilles	8 feuilles	12 feuilles	16 feuilles	Floraison mâle	Floraison femelle	Fécondation	Soies sèches	Grains laitoux	Grains pâteux	Grains vitreux
Kc		0.4	0.6	0.8	0.9	1.1	1.15	1.1	1.05	1.0	0.8	0.3
		< Sensibilité au stress hydrique >										

Spécial cénomannien

Parcelle de Dissay sous Courcillon (sable limoneux - semis du 3 juin). Les maïs sont à 10 feuilles. Il y a eu 13 mm de pluies. La courbe est à 92% de la RFU. L'irrigation n'est pas pour cette semaine.

Parcelle de La Chapelle aux Choux (sable limoneux - semis du 19 avril). Les maïs sont à 17 feuilles. Il y a eu 15 mm de pluies. La courbe de la sonde capacitive est toujours au-delà de la capacité au champ.

Situation des ressources en eau / Restrictions d'irrigation

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture à l'adresse mail suivante :

irrigation-72@pl.chambagri.fr

Argance		
La Chapelle d'Aligné	Débit de la semaine : 0.076 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
	<p>SC : 0.015 SA2 : 0.040 SA1 : 0.080 SV : 0.110</p>	Restrictions : -20% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
Aune		
Pontvallain	Débit de la semaine : 0.440 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
	<p>SC : 0.080 SA2 : 0.110 SA1 : 0.140 SV : 0.270</p>	Restrictions : RAS.
Bienne		
Thoiré sous Contensor	Débit de la semaine : 0.742 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
	<p>SC : 0.060 SA2 : 0.080 SA1 : 0.100 SV : 0.120</p>	Restrictions : RAS.
Braye		
Valennes	Débit de la semaine : 0.913 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
	<p>SC : 0.250 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.500</p>	Restrictions : RAS.
Deux Fonds + Voutonne		
Avoise	Débit de la semaine : 0.401 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
	<p>SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130</p>	Restrictions : RAS.
Gée		
Fercé sur Sarthe	Débit de la semaine : 0.399 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
	<p>SC : 0.080 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200</p>	Restrictions : RAS.


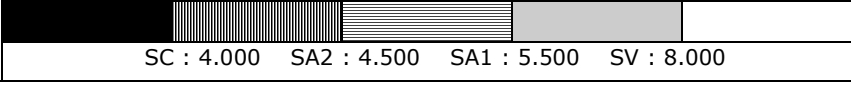
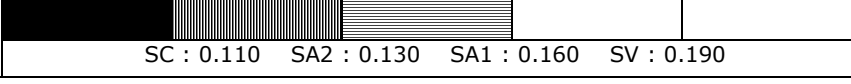
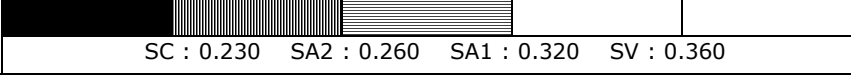
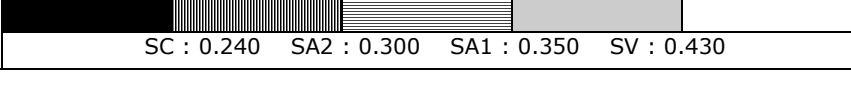
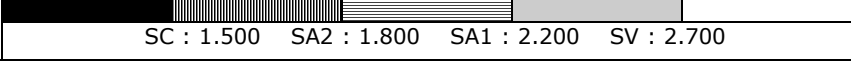
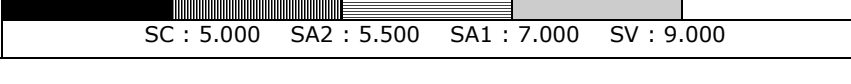
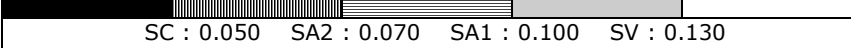
(1): y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte – SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture à l'adresse mail suivante :


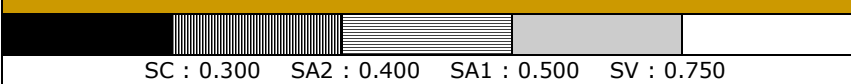
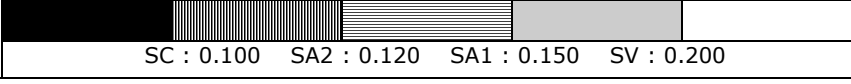
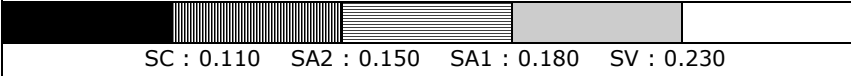
irrigation-72@pl.chambagri.fr

Huisne		
Montfort le Gesnois	Débit de la semaine : 8.720 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 3.600 SA2 : 3.900 SA1 : 4.100 SV : 4.800	
Loir		
Durtal	Débit de la semaine : 21.386 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 4.000 SA2 : 4.500 SA1 : 5.500 SV : 8.000	
Merdereau + Vaudelle + Orthe		
St Paul le Gaultier	Débit de la semaine : 0.528 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.110 SA2 : 0.130 SA1 : 0.160 SV : 0.190	
Narais + Dué		
St Mars la Brière	Débit de la semaine : 0.580 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.230 SA2 : 0.260 SA1 : 0.320 SV : 0.360	
Orne Saosnoise		
Montbizot	Débit de la semaine : pas de données.	Niveau d'alerte :
		Restrictions :
	SC : 0.240 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.430	
Sarthe Amont		
Neuville sur Sarthe ou Souillé	Débit de la semaine : pas de données.	Niveau d'alerte :
		Restrictions :
	SC : 1.500 SA2 : 1.800 SA1 : 2.200 SV : 2.700	
Sarthe Aval		
Beffes	Débit de la semaine : 35.214 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 5.000 SA2 : 5.500 SA1 : 7.000 SV : 9.000	
Sarthe Médiane = Orne Champenoise + Rhonne + Vezanne + Fessard + Roule Crottes		
Voivres lès Le Mans	Débit de la semaine : 0.219 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130	

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte – SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur à la Chambre d'agriculture à l'adresse mail suivante : irrigation-72@pl.chambagri.fr

Vaige + Taude + Erve		
Bouessay	Débit de la semaine : 0.321 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.015 SA2 : 0.045 SA1 : 0.095 SV : 0.150	
Vègre		
Asnières sur Vègre	Débit de la semaine : 1.366 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.300 SA2 : 0.400 SA1 : 0.500 SV : 0.750	
Veuve + Tusson + Anille		
La Chapelle Gaugain	Débit de la semaine : 0.305 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.100 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200	
Vive Parence		
Yvré l'Evêque	Débit de la semaine : pas de données.	Niveau d'alerte :
		Restrictions :
	SC : 0.110 SA2 : 0.150 SA1 : 0.180 SV : 0.230	

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – **SA1** : Seuil d'alerte - **SA2** : Seuil d'alerte renforcée – **SC** : Seuil de crise

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Site du Mans

15 rue Jean Grémillon 72000 LE MANS

Tél. 02.43.29.24.24

Rédaction : Laëticia TEMEN

Comité de relecture : Marion MOINEAU,
Emmanuel MONGE, Laëticia TEMEN.

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez Inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>